

Sommet social tripartite – 23 mars 2022

Discours de Ludovic Voet, secrétaire confédéral de la CES

Les syndicats européens sont solidaires des réfugiés d'Ukraine et du monde entier. Nous devons éviter que ceux-ci sont la proie d'employeurs peu scrupuleux qui exploitent leur vulnérabilité pour baisser les standards sociaux. Heureusement, la directive sur la protection temporaire - utilisée pour la première fois signifie que les réfugiés d'Ukraine ont le droit à l'égalité de rémunération et de conditions de travail. Reconnaître que le grand nombre de femmes fuyant la guerre sont effectivement des parents isolés, et que l'accès à la garde d'enfants et à l'éducation sera essentielle est une bonne chose, mais il doit être clair comme de l'eau de roche qu'aucun euro ne doit être épargné sur les services publics et la protection sociale. Le traitement des réfugiés ukrainiens est un contraste positif avec ce qui s'est passé dans le passé. L'UE devrait mettre fin à cette politique de deux poids, deux mesures en ce qui concerne les droits des réfugiés.

Nous avertissons également contre les tentatives d'utiliser la guerre pour justifier un programme de déréglementation des droits des travailleurs ou des ambitions environnementales. Face aux augmentations et parfois les spéculations sur les prix de l'énergie et des matières premières, il faut une action énergique européenne pour contrer les effets dévastateurs sur les factures et le portemonnaie des travailleurs. L'agenda social n'est pas un frein, il est la réponse à la crise que nous connaissons. Face à des prix en augmentation, seuls des salaires minimaux dignes et des systèmes de négociations collectives forts permettent aux travailleurs de ne pas sombrer dans la précarité. Une forte protection sociale, les régimes de garantie de l'emploi, les services publics et l'investissement sont des amortisseurs de chocs et les garants de la soutenabilité d'un modèle économique durable et décent. Les Directives sur les matières sociales sont donc primordiales, les salaires minimaux, la transparence salariale mais également la Directive sur le travail de plateformes. Nous entendons que certaines de ces dernières voient déjà dans l'arrivée des réfugiés ukrainiens une main d'œuvre bon marché pour continuer à développer leurs modèles économiques à bas prix.

L'agenda du verdissement de l'économie, le Green Deal ne doit pas non plus être ralenti. Par contre, les effets des politiques climatiques sur le monde du travail doivent être anticipés. La transition juste doit être une réalité. L'agenda vert européen manque déjà à l'heure actuelle des moyens suffisants pour la transition juste afin que personne ne soit laissé de côté. Il est donc l'heure non de ralentir l'agenda climatique, mais d'aligner et faire correspondre les objectifs climatiques et sociaux afin que la transformation de nos industries, de notre agriculture, de nos transports garantisse la qualité de nos emplois et n'augmentent pas la désindustrialisation et la précarisation des emplois. Il faut déployer tout le potentiel du verdissement, de l'efficacité énergétique, des économies d'énergie, de l'économie circulaire, des énergies renouvelables pour une société plus résiliente où chacun peut accéder à une vie digne et décente.